

	<b>CHANTIER</b> <b>TVB ET DOCUMENTS</b> <b>D'URBANISME</b>	 <small>Liberté • Égalité • Fraternité</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>  <small>PRÉFET</small> <small>DE LA RÉGION</small> <small>BRETAGNE</small>
	<b>VERSION : 11 MAI 2016</b>	

<b>Résumé du document</b>
<i>Sujet : intégration de la TVB et prise en compte du SRCE par les documents d'urbanisme / Feuille de route de la cellule d'animation régionale TVB 2016-2017</i>

**PILOTAGE DU CHANTIER : DREAL-SPN**

**LIENS AVEC LE PLAN D' ACTIONS STRATEGIQUE DU SRCE :**

<i>Thème A</i>	
<i>Orientation 1</i>	- <i>Action Mobilisation A1.2</i>
	- <i>Action Mobilisation A1.4</i>
<i>Orientation 2</i>	- <i>Action Mobilisation A2.2</i>
<i>Orientation 3</i>	- <i>Action Cohérence A3.4</i>
<i>Orientation 4</i>	- <i>Action Cohérence A4.3</i>
<i>Orientation 5</i>	- <i>Action Appropriation A5.1</i>
	- <i>Action Appropriation A5.2</i>
<i>Thème B</i>	
<i>Orientation 8</i>	- <i>Action Connaissances B8.1</i>
<i>Thème D</i>	
<i>Orientation 13</i>	- <i>Action Urbanisation D13.1</i>

 <p>Région <b>BRETAGNE</b></p>	<p><b>CHANTIER</b></p> <p><b>TVB ET DOCUMENTS D'URBANISME</b></p> <hr/> <p><b>VERSION : 11 MAI 2016</b></p>	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <hr/> <p>PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE</p>
--	---	--

## CONTEXTE DU CHANTIER :

Les documents d'urbanisme sont aujourd'hui l'entrée principale pour traiter de la TVB dans les territoires (obligation réglementaire d'intégrer la TVB et de prendre en compte le SRCE). Ce sujet retient une forte attention. Des pratiques disparates sont observées (qualité des diagnostics, outils du code de l'urbanisme mobilisés...).

De nombreux outils méthodologiques ont déjà été produits sur le sujet (Ministère, autres régions, collectivités, FPNR...), qui fournissent des boîtes à outils, des recueils d'expériences, des clés de lecture des SRCE, ou encore des éléments d'aide à l'instruction et l'évaluation des documents. Le plan d'actions du SRCE de Bretagne contient lui-même une partie sur la prise en compte, qui constitue un outil méthodologique.

La loi ALUR et le principe d'emboîtement des échelles inhérent à la TVB confortent le rôle des SCoT et des PLUi. Le plan d'actions du SRCE souligne également le besoin de montée en puissance des niveaux intercommunaux, sur la collecte et la mise à disposition des connaissances notamment.

Interfaces :

- avec l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme
- avec les réseaux et démarches d'animation portées par les DDTM et la DREAL-SCEAL, ou les bureaux d'études (ex : cluster ECO-ORIGIN)
- avec les chartes de l'agriculture et de l'urbanisme, établies au niveau départemental
- avec le pôle métier biodiversité (GéoBretagne).

## OBJECTIFS DU CHANTIER :

Faire progresser le niveau d'intégration de la TVB et la prise en compte du SRCE dans les documents d'urbanisme, et la qualité de ces documents par rapport au sujet

Animer un réseau d'acteurs regroupant les services instructeurs, les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre des documents d'urbanisme, les chambres d'agriculture, et construire une culture commune sur la TVB et le SRCE

Mettre à disposition des éléments de méthode auprès des acteurs impliqués dans l'élaboration et l'instruction des documents d'urbanisme (au premier chef : collectivités, services de l'Etat, bureaux d'études)

Faire monter en puissance le rôle des structures intercommunales pour la connaissance et la mise en œuvre des TVB (structures porteuses de SCoT ou PLUi, PNR)

**Livrable(s) attendu(s) :**

- ✓ Les livrables prendront la forme d'un cycle de journées d'échanges/formation techniques (et des productions qui en seront issues : comptes-rendus, actes).
- ✓ En fonction des éventuels besoins exprimés lors de ces journées, des outils de méthode pourront être élaborés, à condition d'avoir une plus-value par rapport au corpus d'outils existants et à valoriser.

 <p>Région <b>BRETAGNE</b></p>	<p><b>CHANTIER</b> <b>TVB ET DOCUMENTS</b> <b>D'URBANISME</b></p> <p>VERSION : 11 MAI 2016</p>	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE</p>
--	--	--

## MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :

La mise en œuvre de ce chantier prendra la forme d'un cycle annuel de journées d'échanges/formation techniques (3 à 4 réunions par an) selon les principes suivants.

1/Les acteurs privilégiés pour la conception des journées seront les collectivités (et PNR), les bureaux d'étude, les services instructeurs et les chambres d'agriculture, tout en ouvrant les journées à un plus grand panel d'acteurs (autres chambres consulaires, gestionnaires d'espaces naturels, associations...). Dans un objectif de démultiplication, les formateurs (ARIC, CNFPT) et les têtes de réseaux/acteurs relais seront particulièrement visés.

2/Une approche thématique (traiter un sujet donné avec l'ensemble des acteurs) est retenue, plutôt que par type d'acteurs. (Cela n'empêche que, en fonction des sujets, les différents types d'acteurs pourront être plus ou moins concernés.)

3/Une approche technique est privilégiée, plutôt qu'une approche généraliste de sensibilisation aux enjeux de la TVB et du SRCE. Dans cette approche technique, deux niveaux peuvent toutefois être distingués, pour satisfaire aux besoins des différents acteurs :

- les connaissances « de base » sur la TVB dans les documents d'urbanisme, le SRCE et sa prise en compte
- un niveau d'approfondissement avec des échanges plus poussés sur des problématiques récurrentes, des expérimentations, la construction de nouveaux outils éventuels...

NB : Le choix d'une approche technique se justifie notamment par les actions complémentaires prévues dans la fiche « animation-pilotage du SRCE » (module formation élus).

4/La conception des journées sera notamment basée sur un partage et une valorisation d'expériences existantes (Bretagne ou hors Bretagne), avec des témoignages d'acteurs, mais pas uniquement.

5/Les journées devront permettre a minima de traiter les sujets suivants (sujets pouvant être imbriqués au cours d'une même journée) :

- porter à connaissance du corpus des guides et cadres méthodologiques existants  
Avec une analyse sur leur intérêt et transposabilité au regard du contexte régional.  
Mise à jour régulière de ce corpus.
- traduction de la TVB et prise en compte du SRCE dans les différentes pièces des documents d'urbanisme  
Incluant une présentation du SRCE.
- les diagnostics TVB dans les documents d'urbanisme : qualité et valorisation  
Données mobilisées, méthodes, rendus.  
Valorisation du cadre méthodologique pour l'identification des TVB aux échelles infra-régionales inclus dans le SRCE.  
Lien avec le pôle métier biodiversité : mobilisation des données existantes, publication des données TVB...
- la cohérence inter-échelles et inter-territoires  
Relations CC/PLU, PLUi, SCoT, SRCE.

Notamment : rôle des documents de référence que doivent constituer les SCoT et PLUi, dans le contenu des documents en eux-mêmes mais aussi dans l'animation territoriale (ex : analyse et mise à disposition des connaissances TVB).

- l'évaluation des documents d'urbanisme au titre des enjeux TVB et de la prise en compte du SRCE  
 Notamment évaluation environnementale : ce que doit contenir le rapport d'évaluation et comment faire cette évaluation.

Réflexion éventuelle sur une grille de lecture des documents à destination des services instructeurs.  
 Indicateurs de suivi/évaluation.

- l'articulation avec les autres enjeux (cohérence, opportunités...) que sont la prise en compte de l'agriculture, des paysages, etc. et le rôle des documents d'urbanisme dans les plans d'actions territoriaux TVB (lien avec le chantier « programmes d'actions territoriaux TVB »).

5/Compte tenu du parti choisi, le chantier « TVB et documents d'urbanisme » se trouve très lié au chantier « animation-pilotage du SRCE » (cf. fiche correspondante), qui permettra de valoriser les travaux.

**Acteurs internes impliqués :**

DREAL-SCEAL et COPREV, DDTM  
 Région-DIRAM

**Instances de concertation / groupe(s) de travail :** groupe DDTM/DREAL pour le pilotage global

**MOYENS POUR LA MISE EN ŒUVRE :**

**Besoin de financement :** oui

	Sources de financements/partenaires associés	Budget envisageable	
		2016	2017
Organisation des journées (logistique, déplacement des intervenants...)	DREAL	1000	1000

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL / ÉCHÉANCES ET DÉLAIS :**

**Principales phases et étapes de validation :**

- ✓ CRTVB mai 2016 : validation de la feuille de route globale pour la mise en œuvre du SRCE
- ✓ février à mai 2016 : conception du cycle annuel avec les acteurs internes impliqués
- ✓ prévision de 2 journées organisées en 2016 (juin et octobre)

**SUIVI / EVALUATION :**

<i>Actions</i>	<i>Indicateurs du plan d'actions du SRCE concernés par rapport au projet</i>
- Action Mobilisation A1.2	Nombre de cadres méthodologiques réalisés pour la mise en œuvre des TVB locales
- Action Mobilisation A1.4	Nombre de réunions de réseaux avec participation de la cellule d'animation régionale sur la TVB
- Action Mobilisation A2.2	Nombre de réunions régionales associant des acteurs de SCoT, de SAGE, de PNR et/ou de Pays, et portant sur le sujet de la TVB
- Action Appropriation A5.1	- Nombre de réunions d'information (élus) - Nombre de journées-formation-élus
- Action Appropriation A5.2	- Nombre de réunions d'information/formation (services des collectivités) - Nombre de journées-formation-agents
- Action Urbanisation D13.1	Analyse qualitative de l'intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme

**ANNEXES :**

RAS